

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 11 décembre 2023, à 18h00 à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel, Lucie Marchand et Tania Ann Blanchette et messieurs les conseillers Luc Bélanger, Jacques Darche et Bruno Gattuso formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Gauthier.

Monsieur Jean-Marie Beaupré, directeur général par intérim, madame Roxanne Veilleux, directrice des affaires juridiques et greffière, et madame Geneviève Ross, directrices des finances et trésorière, assistent également à cette séance.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des prévisions budgétaires 2024 non consolidées;
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2024-2025-2026;
4. Publication d'un document explicatif sur le budget 2024;
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal des dépenses en immobilisations;
6. Levée de la séance.

23-12-363

RÉSOLUTION

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Tania Ann Blanchette, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et reçu par tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adoptée.

23-12-364

RÉSOLUTION

2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 NON CONSOLIDÉES

Il est proposé par Luc Bélanger, appuyé par Jacques Darche et résolu unanimement que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2024 non consolidées, lesquelles se résument comme suit :

Prévisions budgétaires 2024 non consolidées – Résultats détaillés

| Revenus | |
|--------------------------------|---------------|
| Taxes | 8 648 416 \$ |
| Paiements tenant lieu de taxes | 89 450 \$ |
| Transferts | 669 734 \$ |
| Services rendus | 99 500 \$ |
| Imposition des droits | 425 500 \$ |
| Intérêts | 155 000 \$ |
| | |
| Total des revenus | 10 087 600 \$ |
| | |
| Dépenses et affectations | |
| Administration générale | 2 327 937 \$ |
| Sécurité publique | 2 240 774 \$ |
| Transport | 2 458 174 \$ |
| Hygiène du milieu | 2 208 974 \$ |

| | |
|---|----------------------|
| Santé et bien-être | 62 767 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 296 202 \$ |
| Loisirs et culture | 1 201 767 \$ |
| Frais de financement | 349 985 \$ |
| Remboursement de la dette | 478 420 \$ |
| Remboursement du fonds de roulement | 165 100 \$ |
| Affectation – surplus affecté | -214 000 \$ |
| Affectation – surplus affecté covid | -40 000 \$ |
| Affectations autres | -1 448 500 \$ |
| | |
| Total des dépenses et affectations | 10 087 600 \$ |

Adoptée.

23-12-365 **RÉSOLUTION** **3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

Il est proposé par Bruno Gattuso, appuyé par Luc Bélanger et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024-2025-2026 au montant total de 23 198 000 \$.

Adoptée.

23-12-366 **RÉSOLUTION** **4. PUBLICATION D'UN DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2024**

Il est proposé par Jacques Darche, appuyé par Lucie Marchand et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2024 et que cette publication soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2024 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

23-12-367 **RÉSOLUTION** **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jo-Ann Quérel, appuyé par Lucie Marchand et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 18h16.

Adoptée.

Claude Gauthier
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.